Organisme certificateur

CERIB Expertise concrète

Centre d'Études et de Recherches
de l'Industrie du Béton

CS 10010 - 28233 ÉPERNON CEDEX - FRANCE
Tél. +33 (0)2 37 18 48 00 - Fax +33 (0)2 37 32 63 46
e.mail : qualite@cerib.com - www.cerib.com
mandaté par AFNOR Certification

CERTIFIÉ PAR CERIB NF

MARQUE NF - ÉLÉMENTS EN BÉTON POUR RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT SANS PRESSION

DÉCISION D'ADMISSION
Le 01/01/92 sous n°064.001
DÉCISION DE RECONDUCTION
Le 12/06/15 sous n°064.048

Établissement : **VIBROMAT**
Rue Florentin Thorel
62980 NOYELLES LES VERMELLES
FRANCE
Siège social : **VIBROMAT**
62980 NOYELLES LES VERMELLES

Cette décision atteste, après évaluation, que les regards de visite désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 120 Eléments en béton pour réseaux d'assainissement sans pression**, à la norme **NF EN 1917:2003** et au système de classification des regards **NF P 16-346-2:2003** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 120, pour les produits désignés ci-après.

Type d'élément	Echelon	Diamètre principal (mm)	Hauteur utile (mm)	Diamètre de sortie (mm)	Nature du matériau de sortie	Type(s) joint pour la colonne	Type(s) joint pour sortie	Complément gamme avec usine N°	Appellation commerciale
REHAUSSE SOUS CADRE	/	1000	100-150-200	/	/	/	/	/	/
DALLE REDUCTRICE	/	1000	150	/	/		/	/	/
TETE REDUCTRICE	AVEC-SANS	1000	720-1010	/	/	B	/	/	/
ELEMENT DROIT	AVEC-SANS	1000	300-450-600-900	/	/		/	/	/
ELEMENT DE FOND A CAROTTER PLAT	/	1000	/	160-250-315	PP		6	/	/
	/	1000	/	300-400-500-600	BETON		6	/	/
	/	1000	/	150-200-300	GRES		6	/	/
	/	1000	/	160-200-250	PVC		6	/	/
	/	1000	/	315-400-500-630	PVC		6	/	/
	/	1000	/	200-250-300	PRV		6	/	/
	/	1000	/	200-315-400-500-630	PVC		6	/	/
ELEMENT DE FOND PLAT	/	1000	/	300-400-500-600	BETON		B	/	/
ELEMENT DE FOND A CAROTTER PLAT	/	1000	/	200-250-300	FONTE		6	/	/
ELEMENT DE FOND PLAT	/	1000	/	200	PVC-FONTE-PRV		B	/	/
ELEMENT DE FOND A CUNETTE ET BANQUETTES	/	1000	/	200	PRV		B	/	/
	/	1000	/	200	FONTE		B	/	/
	/	1000	/	200	PP		B	/	/
	/	1000	/	200	PVC		B	/	/
	/	1000	/	160-200-250-315	PP		6	/	/

6 = Glissant talon lèvre B = Intégré béton

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Cette décision est valable 3 ans, sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Pour tout renseignement - CERIB :
Fabrice GUIRAL
Tél.: 02 37 18 48 39 Fax.: 02 37 32 63 46

62E004 Code interne : A - G7 - B28 - O

Pour le CERIB

Alberto ARENA
Le responsable des activités de certification

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité du CERIB (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portée disponible sur www.cofrac.fr).

Organisme certificateur

CERIB Expertise concrète

Centre d'Études et de Recherches
de l'Industrie du Béton

CS 10010 - 28233 ÉPERNON CEDEX - FRANCE
Tél. +33 (0)2 37 18 48 00 - Fax +33 (0)2 37 32 63 46
e.mail : qualite@cerib.com - www.cerib.com
mandaté par AFNOR Certification

CERTIFIÉ PAR CERIB NF

MARQUE NF - ÉLÉMENTS EN BÉTON POUR RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT SANS PRESSION

DÉCISION D'ADMISSION
Le 01/01/92 sous n°064.001
DÉCISION DE RECONDUCTION
Le 12/06/15 sous n°064.048

Établissement : **VIBROMAT**
Rue Florentin Thorel
62980 NOYELLES LES VERMELLES
FRANCE
Siège social : **VIBROMAT**
62980 NOYELLES LES VERMELLES

Cette décision atteste, après évaluation, que les regards de visite désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 120 Eléments en béton pour réseaux d'assainissement sans pression**, à la norme **NF EN 1917:2003** et au système de classification des regards **NF P 16-346-2:2003** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 120, pour les produits désignés ci-après.

Type d'élément	Echelon	Diamètre principal (mm)	Hauteur utile (mm)	Diamètre de sortie (mm)	Nature du matériau de sortie	Type(s) joint pour la colonne	Type(s) joint pour sortie	Complément gamme avec usine N°	Appellation commerciale
ELEMENT DE FOND A CUNETTE ET BANQUETTES	/	1000	/	160-200-250-315	PVC	B	6	/	/
	/	1000	/	150-200-300	GRES		6	/	/
	/	1000	/	200-250-300	PRV		6	/	/
	/	1000	/	200-250-300	FONTE		6	/	/

6 = Glissant talon lèvre B = Intégré béton

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.
Cette décision est valable 3 ans, sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Pour tout renseignement - CERIB :
Fabrice GUIRAL
Tél.: 02 37 18 48 39 Fax.: 02 37 32 63 46

62E004 Code interne : A - G7 - B28 - O

Pour le CERIB

Alberto ARENA
Le responsable des activités de certification

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité du CERIB (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portée disponible sur www.cofrac.fr).

EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
Normes NF EN 1917:2003 (P 16-346-1) et NF P 16-346-2:2003

CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

Éléments de fond

- Diamètre intérieur : ± 10 mm
- Écarts planéité et équerrage : ≤ 1 % du Diamètre intérieur
- hauteur > 1 m : ± 1,5 % de la hauteur déclarée.
- Écart d'ovalisation ≤ 1 % du Diamètre intérieur
- Pente de banquette : 13 % ± 5 %

Têtes réductrices

- Diamètre ouverture en tête: 600 à 650 ±10 mm sur la valeur annoncée
- Hauteur utile ≤ 1 m : ± 10 mm
- Hauteur utile > 1 m : ± 1,5 % de la hauteur déclarée

Pour les têtes réductrices à trou centré, la distance "D" entre le sommet de la tête réductrice et le bord supérieur du premier échelon doit être au moins de 250 mm et au plus de 550 mm, Pour les éléments de fond, la distance "D" entre le bord supérieur du dernier échelon et la banquette est ≤ 650 mm

Diamètre intérieur théorique des cunettes

Diamètre intérieur théorique des cunettes (mm)	Moyenne des mesures %
≤ 250	± 3 avec un mini de 5 mm
250 < Di ≤ 600	± 2
> 600	± 1,6

Éléments droits

- Diamètre intérieur : ± 10 mm
- Hauteur utile (définie par le fabricant) :
  . ≤ 1 m : ± 10 mm
  . > 1 m : ± 1,5 % de la hauteur déclarée
- Écarts planéité, équerrage et ovalisation : ≤ 1 % du Diamètre intérieur

Dalles réductrices

- Diamètre ouverture: 600 à 650 mm ±10 mm sur la valeur annoncée

Échelons

- Projection minimale : 120 mm
- Espacement : compris entre 250 et 350 mm

Rehausses sous cadre

- Hauteur ≤ 250 mm
- Diamètre ouverture: 600 à 650 mm ±10 mm sur la valeur annoncée

Tuyaux/regards

- Diamètre du tuyau : ≥ 800 mm
- Diamètre du regard : ≥ 1000 mm

ENROBAGE DES ARMATURES PAR LE BÉTON

L'épaisseur d'enrobage est supérieure ou égale à la plus grande des valeurs suivantes : 20 mm - 1,25D (dimension maxi du granulat)

ÉTANCHÉITÉ (sous déviation angulaire et cisaillement pour les éléments de fond)

Les éléments de regards assemblés avec leur garniture et/ou dispositif d'étanchéité ne doivent pas présenter de fuite après 15 minutes à une pression de 50 kPa (la tache d'humidité ne constitue pas une fuite).

RÉSISTANCE MÉCANIQUE

. Élément droit : résiste à une charge (Fn) de 30 kN/m - Pour béton armé : à 0,67 Fn la fissure n'a pas une largeur > 0,3 mm sur une longueur de 300 mm

. Dalle réductrice et tête tronconique (dont la hauteur de pente est inférieure à DN - D Ouverture) : elles doivent résister à une charge de 300 kN.
Pour béton armé : aucune fissure > 0,15 mm après suppression de la charge Fp = 120 kN.

. Tuyaux/regards : ils doivent résister à une charge de 160 kN.

. Résistance caractéristique du béton (éléments de fond, rehausse, têtes réductrices - dont la hauteur de pente est supérieure à DN - D Ouverture) :
Définie par le fabricant mais pas < à 40 MPa.

. Échelons :

- ***Essai de flexion*** : sous une charge de 200 daN, ils ne doivent pas présenter de déformation élastique > 10 mm.
  Après relâchement de cette charge, ils ne doivent pas présenter de déformation rémanente >2 mm.
- ***Essais d'arrachement*** : sous charge de 500 daN, il n'y a ni arrachement, ni fissuration du béton.

. Éléments de regards collés (fonctions étanchéité et manutention) : aucune détérioration du plan de collage le plus sollicité après essai de traction (charge d'épreuve: 4 x masse sous jacente au plan de collage; durée 3 minutes).

DURABILITÉ

Rapport E/C ≤ 0,45
Absorption d'eau ≤ 6,0 %
Teneur en chlorures : Béton non armé ≤ 1 % - Béton fibré acier ≤ 0,4 % - Béton armé ≤ 0,4 %
Durabilité des assemblages : La déformation max. du joint dans l'assemblage Élément vertical/tuyau de raccordement doit être≤ 65 % de la hauteur du joint

MANUTENTION

Les dispositifs de manutention intégrés aux produits sont autorisés dans le mesure où ils ne nuisent pas à la fonctionnalité et aux caractéristiques du produit. Les exigences en matière de sécurité concernant ces dispositifs ne relèvent pas de la présente marque NF et il a lieu de se reporter à la réglementation en vigueur.

SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

O	*Une note de commentaires est annexée à la présente décision*
A	*Usine bénéficiant d'un allégement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie*
G	*Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)*
B	*Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle sur béton frais (1)*
(1)	*L'indice associé est celui de la décision de première autorisation*